

Sur quelles bases se reconstruit le monde après le cataclysme de la seconde guerre mondiale ?

I. Un bilan sidérant

A. L'Europe, le Japon, un champ de ruines fumantes : les conséquences d'une guerre totale et d'anéantissement.

La multiplication et l'immensité des fronts expliquent l'ampleur des destructions matérielles subies. Les **bombardements stratégiques** étaient justifiés par les théories du général italien **Douhet** (le *Blitz* sur l'Angleterre, les villes allemandes : Hambourg 1943, *opération Gomorrah*),

En URSS, 60 % du réseau ferroviaire est H.S : C'est le résultat de la politique de **terre brûlée**.

La France a connu les plus grandes destructions au moment du débarquement allié de juin 1944 . La moitié des chemins de fer est détruit (cf. la *bataille du rail*).

L'Allemagne en 1944, a reçu plus 1 M tonnes de bombes, des villes comme Hambourg ou Dresde ont été détruites à 90% par les bombes incendiaires des Alliés ;

Pour les E.-U, aucune destruction matérielle sur son territoire. Toutefois, de toutes les guerres menées par ce pays, la 2nde Guerre mondiale aura coûté le plus cher.

B. Le bilan humain est encore plus accablant.

La réévaluation du nombre de victimes de la guerre a été portée à plus 75 millions d'hommes et de femmes. Au total, 1 soldat décédé pour 2 civils. La politique raciale des nazis est à l'origine de la mort de plus de 10 millions de personnes

Le pays qui a le plus souffert est donc la **Pologne** qui a perdu près de 19% de sa population.

Pour la **France**, le contraste est grand avec la Première Guerre mondiale : 520 000 victimes dont 40% militaires (pour ces derniers, la résistance entre pour 15% et les prisonniers pour 20% ; l'année 39-40 a fait 65 000 morts).

C. Le désarroi moral conduit-il à une demande de vengeance ou de justice ?

Le choc de la découverte des camps de concentration nazis et d'extermination d'Auschwitz.

Les Japonais se sont illustrés par le sac de **Nankin** (décembre 1937), la capitale du Guomindang et ont fait près de 200 000 victimes. L'unité 731 a procédé à des expérimentations médicales.

Les Alliés ont combattu la barbarie mais pour arriver à leurs fins, ils ont également employé des moyens barbares : destruction avec des bombes incendiaires de cibles civiles comme Dresde en février 1945.

Sidération de l'humanité après l'utilisation de la bombe atomique (à l'image du philosophe français Albert **Camus** qui écrit dans *Combat* au lendemain d'Hiroshima : loin de s'enthousiasmer pour l'existence de cette arme, pour lui, l'humanité a désormais les moyens de se faire disparaître).

Au lendemain de la guerre, les hommes sont à la croisée des chemins entre la raison ou *l'hybris*. Il ne s'agit plus de détruire les forces armées de l'adversaire mais de le faire disparaître, de l'anéantir. L'intuition de Clausewitz sur la nature de la guerre s'est avérée : elle tend vers l'absolu, suite à la montée aux extrêmes.

- Une volonté de justice :

Toutes les populations ont terriblement souffert. Mais ce sont les vainqueurs qui imposent leur justice.

Déjà après la première guerre mondiale, les vainqueurs de l'Entente étaient divisés sur la nécessité de traduire le Kaiser devant un tribunal international mais les Pays-Bas ont refusé de l'extrader. La notion de **crimes de guerre** émerge dès le début de la guerre de 14-18 et Français, Belges réclament le jugement de criminels (**atrocités allemandes** des débuts de l'offensive de 1914 : otages fusillés, villages incendiés, bombardements de sites non militaires comme la cathédrale de Reims...). L'Allemagne accepte difficilement mais des procès aient lieu à Leipzig en 1921 et sont organisés par la justice allemande. Une parodie de justice en réalité.

Tout autre est la situation en 1945. L'objectif de la tenue du procès de **Nuremberg** (novembre 1945 à octobre 1946) est donc de condamner les nazis en tant que criminels du genre humain. Le procès entre également dans le programme défini à Yalta des **5 D**. Les chefs d'accusation à Nuremberg :

Les crimes contre la paix : c'est-à-dire la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression.

Les crimes de guerre : c'est-à-dire les violations des lois et coutumes de la guerre.